



Bulletin Municipal de

Novembre
2022

Cabrières

› Coustellet

d'Avignon



Budget communal
P. 04

Urbanisme
P. 06

**Énergies
& économie durable**
P. 08

02 Sommaire



Sur les DFCI de Cabrières d'Avignon avec le CCFF
Photo : Nicolas et Estelle JOUBERT

Les articles, photos et illustrations sont sous la responsabilité des signataires. Merci aux participants de ce numéro de novembre.



Mairie

04 90 76 92 04

mairie@cabrieresdavignon.fr

www.cabrieresdavignon.fr

Édito 03

Vie municipale 04 à 19

Budget communal	04
Rénovation du Gymnase	04
Projet transition énergétique & économies durables	05
Urbanisme	06
Énergies & économie durable	08
Ressources Humaines	09
Projet Intergénérationnel	10
Service des encombrants	10
Espaces « verts »	11
CMJ	12
Villes & Villages Fleuris	12
Recensement	12
Dans nos écoles...	13
Extinction des publicités et enseignes lumineuses	14
CCFF	15
Focus	15

- Jayce JAGANATHUN
- Chloé BONARDO
- Emmanuelle CHANAVAS

Cérémonies	17
Anniversaire - Georgette CALBA	17
Travaux	18
CCAS - Ukraine	19

Vie associative 19 à 25

Les Amis du Patrimoine	19
L'Atelier des Cigales	20
Mistral Adventura	21
Chorale « La Sénancole »	21
Eco.Stellet	21
Foyer Rural	21
La Strada	22
Per Li Pichounet	22
Page Blanche	22
La Cabro d'Or	23
Stock-Car Club des 7 Rivières	24
Association A.V.E.C	25

Vie culturelle & festive 26 à 27

Comité Festivités	26
Focus - Renaud DONAT	27
Médiathèque	27

Vie économique 28 à 30

Un pôle médical à Cabrières d'Avignon	28
Les Nonottes l'Atelier	28
Studio La Petite	29
Boulangerie Lyse	29
La Lisanne Horticulture	30
Café Dup's	30
Sarah Beauty	30

Agglomération LMV

& Bassin de Vie 31

SCoT • Loi ZAN	31
Collecte des textiles	31

État civil 32

Contacts 32

Cabrières
d'Avignon
Coustelllet

Bulletin municipal de Cabrières d'Avignon | Novembre 2022

Cours Jean Giono • 84220 Cabrières d'Avignon • 04 90 76 92 04 • communication@cabrieresdavignon.fr

Directrice de la Publication : Delphine CRESP

Comité de rédaction : Françoise MATHIEU, Ayoub KITTA, Philippe TABOULET, Jean-Philippe HENRY, Camille TRUC

Ont participé à ce numéro : les élus, le personnel municipal, le PNRL, LMV, les associations, les professionnels et des administrés.

Conception • Réalisation • Impression : Compo Typo Relief • L'ISLE-SUR-LA-SORGUE • 04 90 38 16 49 certifié IMPRIM'VERT

Imprimé sur papier PEFC Mixte

Crédits photos : Mairie de Cabrières d'Avignon, rédacteurs, FreePik. Tirage : 1200 ex. Reproduction des textes et photos interdite



© Olivier VOLLAIRE

Chères cabriéroises, Chers cabriérois,

Notre maison brûle et nous continuons de regarder ailleurs...

L'été 2022 fut le plus chaud jamais enregistré sur le continent européen. Des températures records accompagnées de conditions hydrologiques extrêmes: c'est un fait, il ne pleut plus, ou en tout cas bien trop peu.

Climatosceptiques ou pas, nous avons tous souffert de ces pics de chaleurs incessants et étouffants.

Nous avons fort heureusement été épargnés par les incendies et je tiens à saluer le travail remarquable des bénévoles du comité communal feux de forêts, qui ont patrouillé durant de longues semaines pour la surveillance de nos massifs. La nature a bien évidemment souffert de cette longue sécheresse et un travail de reboisement devra être entrepris afin de sauvegarder ce patrimoine naturel.

Face au changement climatique, notre commune s'adapte et un travail important est réalisé pour la transition énergétique et la décarbonation.

Avec la pénurie d'eau, une réflexion est engagée pour revenir à des espaces naturels (et non plus des espaces « verts »). Ainsi, Cabrières d'Avignon est une commune pilote dans le projet de désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles grâce au travail réalisé, en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Luberon et l'Agence de l'Eau, dans la cour maternelle de notre école de Coustellet.

Le Parc Naturel Régional du Luberon est également notre partenaire privilégié pour notre projet de centrale photovoltaïque qui devrait voir le jour sur les anciennes carrières du Grand Geas. La centrale d'une surface d'environ 3,4 hectares fournira à terme l'équivalent de 50 % de la consommation électrique de Cabrières d'Avignon

et sera une source de revenus (environ 90 000 euros/an). Une énergie 100 % verte, locale et qui rapporte, parce que pour nos enfants, nos petits-enfants, nous nous devons d'inventer et d'innover avec de nouvelles sources d'énergie et trouver de nouvelles sources de financement.

Nos gestes d'aujourd'hui font les enjeux de demain: nous avons réduit le temps d'éclairage public et continuons à investir vers de l'équipement LED. Un travail sur les économies d'énergie réalisé avec le SEDEL (Service d'Économies Durables en Luberon) qui permet d'amoinrir les effets de la crise énergétique.

Mais soyons francs et clairs: l'année 2023 sera complexe et tendue d'un point de vue financier. Notre budget énergie continue de s'envoler avec la crise (prévisions de plus de 40 %) et l'État, lui, continue de se désengager par la baisse incessante des dotations. Les élus que nous sommes devront continuer à faire preuve d'efficacité, de bon sens et de rigueur, parce que la mairie n'est pas un tiroir-caisse.

Restons bien entendu optimistes: nous allons continuer d'investir et travailler pour le bien-vivre au quotidien. Je souhaite à cet effet féliciter et remercier la belle et grande équipe du comité festivités. Cette équipe vous a fait danser et chanter toute l'année 2022 et cela va continuer en 2023 avec un nouveau programme riche et varié, soyez-en assurés!

Bien évidemment, un grand merci à mes élus ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal à qui je demande beaucoup d'investissement pour la réalisation de notre feuille de route.

Pour conclure, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le dimanche 22 janvier à 11 heures au Gymnase du Calavon pour les vœux à la population.

Fidèlement,

Votre Maire,

« Lou plus bèu de tóuti li libre es lou païs ounte abitan »
« Le plus beau de tous les livres est le pays où l'on habite »

- Frédéric Mistral -

Delphine CRESP

Maire de CABIÈRES D'AVIGNON
Vice-Présidente de Luberon Monts de Vaucluse

Budget communal

» Un peu de finances

POINT BUDGET MAIRIE 2022

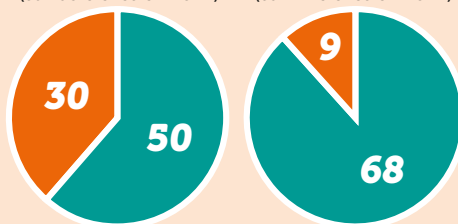
2022 est une année plus difficile, pour nos comptes. La commune fait au mieux mais ne peut pas toujours tout faire.

Dépenses de fonctionnement : Sans entrer dans des détails fastidieux, les dépenses seraient en hausse de 170 000 € environ sur 2022 (+11 %) s'expliquant par des charges subies, charges générales et de personnel, plus importantes alors que les recettes devraient demeurer sur leur niveau de 2021.

Les comptes se clôtureraient alors avec un excédent 2022 se réduisant sensiblement par rapport à 2021. 2023 sera encore plus contraignant alors que nous ne savons pas encore comment les dotations aux communes (dotation générale de fonctionnement et prise en charge des dépenses d'énergie) seront réévaluées ou accordées pour compenser le choc inflationniste que nous connaissons tous.

Rappelons incidemment que deux écoles primaires sont installées sur notre commune, une situation rare pour un nombre d'habitants à peine supérieur à 1800 habitants, une charge annuelle de l'ordre de 350 000 €, soit 20 % des dépenses 2022. Une facilité appréciée pour les parents et les enfants, mais lourde à porter.

École de Coustellet (sur 80 élèves en 2022) **École de Cabrières** (sur 77 élèves en 2022)



■ Nombre d'élèves Cabriérois
■ Nombre d'élèves autres communes

Les recettes complémentaires attendues avec le projet photovoltaïque à partir de 2025-2026 seront bien utiles (on peut lire par ailleurs l'avancement du projet en page suivante).

Dépenses d'investissement : elles ne sont possibles que par les reports disponibles, l'excédent du budget de fonctionnement et les subventions et dotations reçues. Au-delà de la charge d'emprunt 2022 de 102 000 €, les dépenses sont cette année centrées sur le gymnase du collège, l'école



Commission Finances

• CABRIÈRES D'AVIGNON •

de Coustellet, le programme de la voirie, le jardin de Concise et de nombreux petits investissements (container, w.-c. public de Coustellet, panneau d'affichage, salles archives etc...) pas toujours visibles mais pesant encore sur les comptes. Un total à engager de l'ordre de 1,2 million mais qui se décalera sur 2023 selon notre situation générale de trésorerie.

TAXE FONCIÈRE 2022

Si conformément à nos engagements, les taux de la commune demeurent inchangés, chacun a pu observer le relèvement des bases d'assiette, calculées sur la valeur locative des locaux au 1^{er} janvier 2022. Rappelons que ces valeurs n'ont pas été révisées depuis près de 50 ans (avec un premier correctif en 1980). Depuis, les valeurs sont réévaluées chaque année par application d'un coefficient forfaitaire, le même pour toute la France, un coefficient qui ne tient nullement compte de spécificités locales. Ce coefficient est fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPCH) publié par l'Insee en novembre. Évidemment la reprise de l'inflation change la donne. En 2022, la base de calcul de la taxe (avec celle de l'enlèvement des ordures ménagères et taxe habitation) est relevée de quasi 3,4 %. Conséquence, votre taxe augmente au moins de ce taux, à comparer à... 0,2 % en 2021. Pour information, près d'un quart des grandes villes de plus de 100 000 habitants a aussi augmenté le taux d'imposition (+14 % à Marseille par exemple), une multiplication de taux fâcheuse pour le contribuable. Les informations disponibles en l'état pour 2023, selon le projet de Loi de Finances, évoque une indexation proche de 7 %. Un sujet devenant très sensible pour beaucoup de propriétaires.

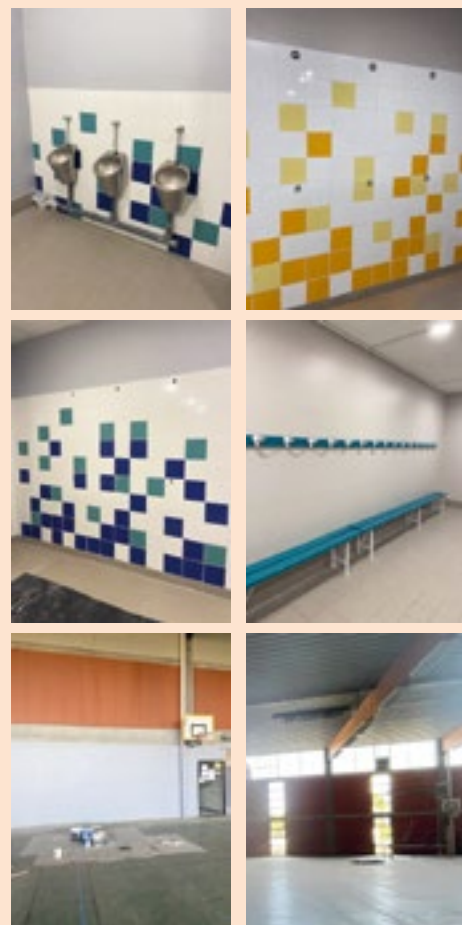
Françoise MATHIEU - Philippe TABOULET

Rénovation du Gymnase

» Travaux et éclairage

Le gymnase du Calavon se métamorphose, la pérennisation permet d'accueillir les activités sportives du collège à 85 % ainsi que les associations.

La vétusté nous a projeté à une modernisation des vestiaires/douches/sanitaires, locaux associatifs avec un remplacement des carrelages, faïences, plomberie avec économie d'eau, peinture, résine au sol.



À noter la mise aux normes des sources d'évacuation d'éclairage de sécurité, la rénovation énergétique de l'éclairage par Led de la grande halle confortée par des meurtrières à éclairage naturel.

La couverture de la grande halle est renforcée par une couche d'asphalte, remplacement intégral de la couverture vestiaire sanitaire avec renfort d'isolation et d'étanchéité.

Nous avons aussi étudié dans le hall d'entrée, un confort appelé pièce commune avec une fresque sur mur pour agrémenter ce lieu, peut être à l'avenir une buvette.

L'ouverture du gymnase est prévue pour le 15 novembre.

René DEPEYTE

Projet transition énergétique & économies durables

Photovoltaïque point d'avancement #3



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE POUR LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU 19 OCTOBRE 2022 À CABIÈRES D'AVIGNON

Début 2021, accompagnée par le Parc Naturel régional du Luberon (PNRL), la municipalité a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de comprendre et apprécier les faisabilités, propositions et contraintes des dossiers sur l'ancienne carrière dite du Grand Geas. Ce site est un terrain dégradé qui limite les possibilités de réemploi mais offre, sur une surface de 3,4 ha, un ensoleillement exceptionnel.

Ce terrain est laissé libre depuis bien longtemps, sauf quelques jours par an, pour être utilisé pour la manifestation du stockcar. À cette occasion, les équipes municipales sont mobilisées pour la préparation des lieux, alors que la mairie ne perçoit aucune retombée financière directe. La volonté municipale a été de lancer sur ce terrain – comme cela avait été présenté en vue des dernières élections chez nous – un projet photovoltaïque. Les avantages immédiats sont :

- Une production d'énergie renouvelable non polluante, qui entre parfaitement dans la politique écologique actuelle (équivalent de l'autoconsommation de 1 229 foyers pour Cabrières),
- Une opportunité de ressources complémentaires (loyers et taxes) pour la commune favorisant notre équilibre budgétaire et donc nos capacités d'investissement bénéficiant à nos administrés,

- Un emploi de surface laissée libre d'opportunités réellement alternatives et probablement coûteuses.

Une précédente réunion publique s'était tenue le 9 novembre 2021, après le choix des opérateurs pour ce projet : Tenergy, Planète oui devenue depuis Elmy. Les porteurs du projet ont présenté le 22 octobre 2022 l'avancement du projet :

- Les conclusions de l'étude d'impact environnemental : pas d'enjeux forts identifiés, principalement des enjeux modérés avec amphibiens : (Rainette méridionale au niveau des jardins, Crapaud calamite au niveau du stockcar).
- Les préoccupations du projet dans l'insertion dans le paysage : trame végétale pour stopper les visibilités depuis les deux hameaux, occupation du sol homogène de la centrale avec la dépression du circuit pour implanter les panneaux en contrebas et ainsi limiter les visibilités depuis l'école et le stade, renforcement des haies et boisements entourant le site pour maintenir la discrétion de la centrale depuis les habitations avec développement de la flore locale, projet pédagogique avec l'école en incluant également les jardins partagés pour sensibiliser aux problématiques énergétiques, locaux de maintenance installés au sud-ouest en bordure de route (bas du terrain).

Cette réunion a été l'occasion de nombreuses questions techniques et financières, d'exprimer des préoccupations d'insertion du projet et de demandes par des riverains d'être mieux intégrés à l'avancement du projet. Diverses idées de combinaison de ce projet avec des sujets annexes s'inscrivant dans les évolutions du village ont été aussi reçues de la part de participants à cette réunion.

L'étude se finalise en cette fin d'année, le PLU sera mis en conformité, la présentation du permis de construire sera déposée pendant l'hiver 2022/2023 (avec enquête publique). Après l'obtention du permis, l'étape sensible sera la demande de tarification auprès de la CRE (commission de régulation de l'énergie), Commission veillant au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France, au bénéfice des consommateurs et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique.

Le raccordement au réseau Enedis (2024), puis le lancement des travaux en fin d'année 2024 conduiraient en l'état à une mise en service fin 2025, ouvrant notamment l'opportunité d'une offre locale de circuit court proposée par Elmy avec diverses solutions de limitation de nos consommations.

Au total, une volonté politique de notre commune d'avancer dans la transition énergétique, avec des travaux d'économie et des recettes complémentaires, un projet ambitieux qui doit recevoir le 30 novembre, dans notre région, divers représentants du ministère de l'Environnement dans le cadre des projets innovants avec le Parc du Luberon.

Quelques mots encore cette fois pour l'équipement des toitures municipales en panneaux photovoltaïques, en particulier pour les écoles et le gymnase. Malgré un travail important d'échanges et de devis mené par la municipalité, il s'est avéré que l'installation de ces équipements occasionnait un montant très coûteux, pour des travaux de renforcement nécessaire à des couvertures PV Ready. Cette charge ne permettant nullement de rentabiliser les travaux avec les recettes attendues, le projet est abandonné. Un sujet qui n'est nullement local mais national pour les communes.

Urbanisme

Le point sur les révisions allégées et Modification simplifiée du PLU

Pour rappel, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé le 23 juillet 2019.

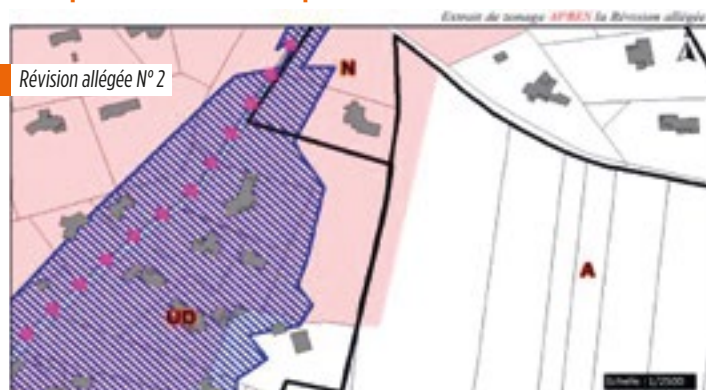
Une première révision allégée a été lancée le 23 septembre 2020 pour supprimer le périmètre de la servitude la zone « non aedificandi » à l'entrée Est sur la parcelle A 303 qui représente une partie du site appartenant à l'Hôtel-Restaurant « L'Oasis » qui est classé en zone UBC - (Révision allégée N° 1).



Extrait du PLU : Localisation du secteur concerné

Ainsi, l'objectif était d'intégrer ce terrain dans un secteur ne permettant que la réalisation d'aménagements ou de constructions en lien avec l'hôtel (parking, piscine, ...), en limitant fortement la hauteur et la surface d'éventuels bâtiments techniques (pool-house...). **Cette révision a été approuvée le 15 septembre 2021 par le Conseil Municipal.**

Une seconde révision allégée a été lancée le 17 février 2021 pour redéfinir le nouveau classement de la parcelle D265 suite à la décision du Tribunal Administratif de Nîmes en date du 8 décembre 2020 d'annuler son classement initial en zone N (naturel) - (Révision allégée N° 2). **Cette révision a été approuvée le 6 avril 2022 par le Conseil Municipal.**



Révision allégée N° 2

Par arrêté municipal du 15 février 2021, Madame Le Maire de Cabrières a lancé également une modification simplifiée du PLU sur 2 thématiques :

- Revoir le principe d'aménagement de la zone 1AU située à Coustellet : Ce secteur constitue l'extension de la zone constructible du hameau de Coustellet en bordure de la route de Gordes. Lors de l'élaboration du PLU, une réflexion portant sur l'organisation future de ce secteur avait été menée, et traduite dans les pièces réglementaires du PLU. Aujourd'hui, sans modifier l'objectif initial, la municipalité souhaite définir une organisation différente en faisant évoluer l'OAP, ainsi que le règlement de la zone 1AU. En premier lieu, la Commune souhaite réaliser l'opération par tranche, afin d'étaler l'arrivée de nouveaux habitants et d'anticiper au mieux leur intégration sur le territoire au cours des dix prochaines années. C'est pourquoi la Commune envisage d'une part la réalisation de l'OAP en deux phases et d'autre part le remplacement de l'équipement hôtelier par une maison de retraite : - (Modification OAP N° 1 et 2)

SCHEMA D'AMENAGEMENT

Objectif : Réalisation d'une opération d'aménagement accueillant environ 60 nouveaux logements et un équipement (maison de retraite) répartis en deux phases.



PHASAGE DE L'OPERATION

En premier lieu, la Commune souhaite réaliser l'opération par tranche, afin d'étaler l'arrivée de nouveaux habitants et d'anticiper au mieux leur intégration sur le territoire au cours des dix prochaines années.

Ainsi la Commune envisage la réalisation de l'OAP en deux phases :

Modification OAP N° 2

La répartition du nombre de logements souhaités pourra varier selon les phases, allant de 28 à 30 logements par phase.

1ERE PHASE	2EME PHASE
Réalisation de 28 à 30 logements. Le secteur correspond à la partie nord-ouest de la zone IAU et est directement connecté avec la départementale.	Les deux parties de la phase 2 seront réalisées indépendamment l'une de l'autre. Partie nord (2a) : réalisation de 28 à 30 logements. Partie sud (2b) : destinée uniquement à l'accueil d'un équipement (une maison de retraite de préférence non conventionnelle).
L'opération pourra débuter à partir de l'approbation de la modification n°1.	Les opérations prévues sur cette deuxième tranche seront réalisables à partir du 1er janvier 2027.
An total : 14 797m² Parcelles cadastrales : - C 317 (13 907m²) - C 318 (1 790m²)	An total : 15 147m² Partie nord : 8 567m² (parcelle cadastrale C 333) Partie sud : 6 580m² : Parcelles cadastrales : - C 319 (3 220m²) - C 482 en partie (3 360m²)

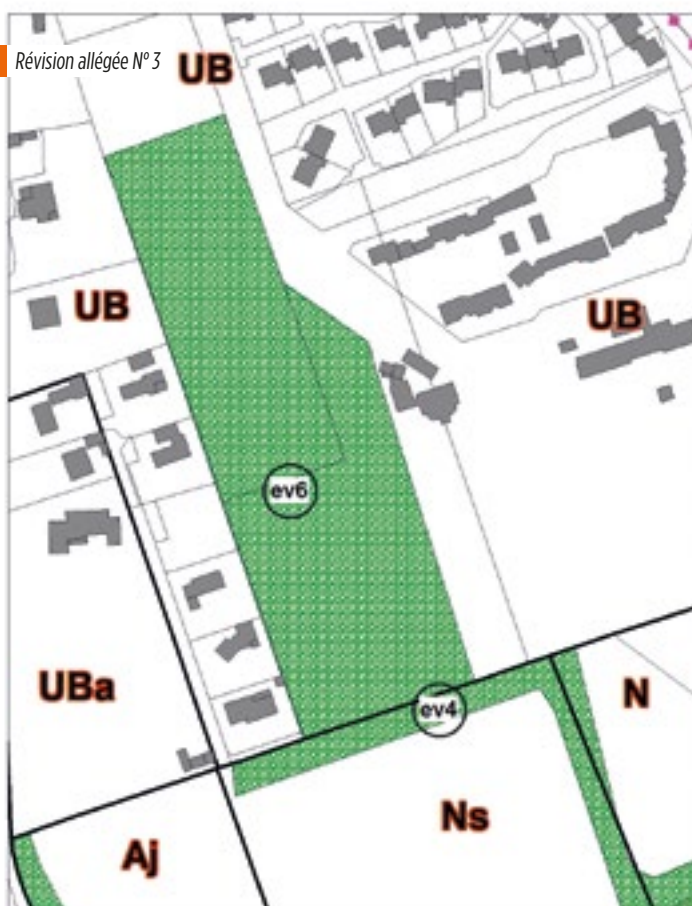
- Affiner les dispositions relatives aux panneaux photovoltaïques : lors de l'élaboration du PLU, il a été indiqué pour l'ensemble du territoire communal que les panneaux solaires pouvaient être autorisés dès lors qu'ils n'étaient pas visibles depuis la voie publique. Aujourd'hui, la municipalité souhaite définir des règles différenciées en fonction des secteurs de la commune et de leurs enjeux, afin de concilier au mieux le développement des énergies renouvelables et la préservation de la qualité du patrimoine et des paysages. Sur cette partie, la Commune travaille en étroite collaboration avec les Bâtiments de France notamment pour le secteur situé dans le cœur du village à proximité du château.

Cette modification a été soumise aux personnes publiques associées et une enquête publique conjointe avec la révision allégée N° 2 est organisée du 17 janvier au 18 février 2022.

Cette modification allégée a été approuvée le 6 avril 2022 par le Conseil Municipal.

Une troisième révision allégée a été lancée le 13 juillet 2021 pour affiner la délimitation de l'espace identifié au titre de l'article L.151-23 du CU identifié « EV6 ». En effet, lors de l'élaboration du PLU, au sud du village, un espace a été identifié au titre de l'article L.151-23 du CU sur des terrains communaux. Il s'agit d'un espace vert ludique où le caractère naturel domine (uniquement quelques équipements légers). Cette identification a pour objectif de préserver ces espaces plantés à proximité du cœur villageois.

Or, il s'avère que la délimitation de cet élément intitulé EV6 intègre des espaces qui ne constituent aucunement des espaces verts (route, parking, terrain de sport stabilisé...). Aussi, afin d'être cohérent entre l'objectif de protection recherché et la délimitation de l'EV6, le périmètre de ce dernier sera affiné afin que ne soient maintenus en EV6 uniquement les espaces présentant un caractère d'espaces verts (planté et/ou engazonnés). - (Révision allégée N° 3)

Projet d'extrait de zonage

Une enquête publique était en cours jusqu'au 4 novembre 2022. **Son approbation sera prochainement mise à l'ordre du jour du conseil municipal.**

Enfin, une procédure de déclaration de projet avec mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cabrières d'Avignon va être lancée qui a pour objectif de permettre la création d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière du Grand Geas au sud du village.

Nous vous tiendrons, bien entendu, informés de l'évolution de cette procédure.

Françoise MATHIEU

Énergies & économie durable

► Identifier les économies d'énergie

Véritable démarche et élément incontournable du scénario de transition énergétique, la sobriété énergétique est le fait de consommer au plus juste nos différentes énergies.

Les collectivités territoriales sont touchées de plein fouet par la crise énergétique qui pèse lourdement sur notre société, et ce, au même titre que les particuliers et les entreprises. Même si la commune fait partie de marchés groupés d'achat d'électricité et de gaz nationaux (prix avantageux et sécurisés), les hausses globales de prix, toutes énergies confondues nous obligent à être encore plus vigilants sur nos consommations.

50 555 €^{TTC} c'est ce qu'a représenté la facture énergétique totale de la commune (électricité, propane et plaquettes forestières) pour l'année 2021. Les événements du dernier trimestre 2022 impacteront aussi obligatoirement notre facture pour le bilan de cette année en cours.

Face à cette situation, le déploiement de l'éclairage public en LED se poursuivra sur le secteur de Coustellet. Des efforts seront de nouveau consentis sur la température de nos bâtiments municipaux, des écoles et des cantines.

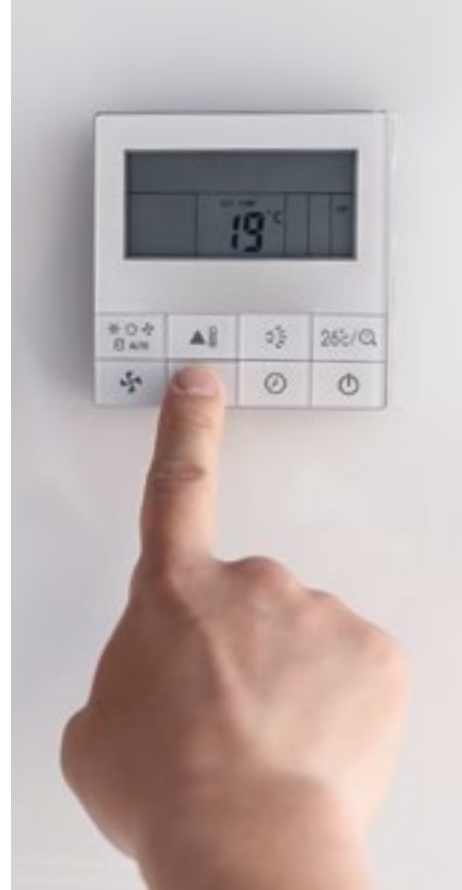
Car la tendance globale semble repartir à la hausse, selon le bilan annuel de l'analyse des flux. Avec un gros dérapage sur les consommations électriques en 2021. Cette

hausse semble s'expliquer en partie par la mise en fonction de la cantine de Coustellet (2020), mais aussi l'utilisation inadaptée des climatisations réversibles dans nos bâtiments (qui a également nécessité une hausse de puissance des compteurs, et donc une hausse tarifaire). En rapportant cela à l'évolution de la hausse du prix de l'électricité, bien supérieure aux autres énergies depuis quelques années... il devient urgent d'agir.

Notre commune reste toutefois en dessous des moyennes nationales sur les dépenses et consommation dans sa strate par habitant. Avec un bilan en baisse de la consommation globale du patrimoine bâti de -41% entre 2008 et 2021 (avec correction climatique). Signe que nos actions en amont portent tout de même leurs fruits, grâce entre autres à l'expertise de nos conseillers en énergies et eau partagés du SEDEL et de l'implication de vos élus et agents municipaux.

Autre signe positif, la baisse significative de la consommation de notre éclairage public (env. 5 000 euros d'économie pour l'année 2021) réalisée grâce notamment à l'extension des plages horaires de l'extinction totale des luminaires et de leurs remplacements progressifs par la technologie LED.

L'objectif face à la hausse du prix de l'énergie étant donc de ne pas relâcher les efforts et de poursuivre dans cette voie.



L'eau qui représente 28 % de nos dépenses en flux (19 786 €^{TTC} pour 2021), ressource fragile s'il est besoin de le préciser (cf. article sur les Espaces Verts en page 11), a fait l'objet d'une attention toute particulière ce qui a permis de réduire notre consommation de 6 390 m³ en 2021 par rapport à l'année 2020.

Nous devons être tout de même conscients que le prix de l'eau va également fortement progresser (...il faut bien de l'énergie pour capter, contrôler, distribuer, traiter les eaux usées).

Au-delà de l'aspect purement financier, une consommation plus juste, avec une démarche individuelle et collective, est un impératif pour le climat et les ressources.

Repenser les usages d'arrosage pour l'eau brute, optimiser les dispositifs des points de puisages pour l'eau de ville (mousseur, boutons-poussoirs...) voilà les pistes de travail pour poursuivre la baisse de nos consommations.

Jean-Philippe HENRY - Service du SEDEL



Ressources Humaines

» Risques Psychosociaux, Arrivées, Retraite...



Depuis la circulaire du 25 juillet 2014, les entités publiques ont l'obligation d'évaluer les risques psychosociaux (RPS) auprès de l'ensemble de son personnel. L'intérêt de cette circulaire est de veiller à la santé et la sécurité au travail mais également, de s'assurer que des mesures ont été prises pour le personnel par l'employeur.

Ainsi, la mairie a missionné une psychologue du travail indépendante qui est venue analyser les conditions de travail du personnel. Elle a observé l'intensité et la complexité du travail, le temps de travail imparti au personnel eu égard à leurs missions, l'autonomie dans le travail, les relations de travail et éventuels conflits et, enfin, l'insécurité au travail. Pour évaluer ces facteurs de risques, elle a mis en place des questionnaires anonymes et des entretiens individuels et collectifs. Enfin, elle s'est rendue dans chaque service pendant leurs heures de travail.

Son diagnostic est le suivant :

Facteurs de risques	Niveau de risque
Intensité et complexité au travail	Faible
Exigences émotionnelles	Modéré
Autonomie	Faible
Relations au travail	Modéré
Conflits de valeurs	Faible
Insécurité au travail	Faible

Elle a également relevé un point de vigilance sur « l'existence d'une souffrance présente pour certains agents en soulignant qu'elle est significativement antérieure » à l'année 2020. Pour remédier à ces souffrances antérieures, le personnel peut solliciter la médecine préventive et rencontrer la psychologue du travail s'ils le souhaitent.

Ce diagnostic sera réalisé tous les ans par la mairie afin d'assurer la pérennité des mesures prises pour le personnel en concertation avec la psychologue et, afin de respecter les obligations réglementaires liées au diagnostic des risques psychosociaux.

Départ en retraite

» Au revoir Brigitte...

Après de bons et loyaux services au sein de la fonction publique, Mme Brigitte DUMESTE a fait valoir son désir de profiter de sa retraite.

Madame le Maire, Les conseillers municipaux, ses collègues et des administrés ont été heureux de partager un pot de départ en son honneur le vendredi 29 juillet au jardin de Concise. Retraite bien méritée et nous la remercions pour ses années de service. Nous lui souhaitons bon vent pour sa nouvelle vie active...

...où vous pouvez la retrouver dans les ateliers d'écriture qu'elle organise à la Médiathèque de Cabrières le 19 novembre et le 17 décembre 2022.



Recrutements

» Nouveaux arrivés



Nous vous présentons :

Mme Siga KLEYKENS qui est venue renforcer notre personnel de l'école de Coustellet. Elle assure la propreté des locaux et réalise la garderie des enfants le matin et pendant la pause méridienne. Également, elle aide les cantinières à servir les repas du midi aux enfants. Soigneuse et douce, la municipalité est ravie de pouvoir compter sur ses services!

« Bonjour à tous,
Je suis Ayoub KITTA et je suis le nouvel agent chargé des affaires sociales et de l'urbanisme auprès de la Mairie de Cabrières d'Avignon. Je me présente pour faire connaissance et partager les missions qui me sont confiées.
En remplacement de Madame Brigitte DUMESTE. Je suis en charge du CCAS de la Commune et de l'urbanisme.
Avant de rejoindre Cabrières d'Avignon, j'exerçais dans la fonction publique territoriale et d'état.
Lorsque j'ai envoyé ma candidature pour ce poste, j'ai tout de suite été séduit par la culture familiale qui règne ici. Une des raisons pour lesquelles j'ai accepté de vous rejoindre. J'espère pouvoir tous vous rencontrer. »

Projet Intergénérationnel

» Avancement du projet de résidence à Cabrières d'Avignon

La mairie avec la société d'aménagement et de construction Citadis a lancé une étude de faisabilité du projet immobilier intergénérationnel, situé en face de l'école du village. Une mise en concurrence de cabinet d'architectes, voirie réseau et paysager a été lancée. Un groupement d'entreprise a été choisi par la mairie afin qu'ils étudient l'impact économique, technique et environnemental du projet. Des études de sol et d'aménagement sont donc en cours de réflexion.

La mairie a reçu plus d'une trentaine de courriers d'administrés manifestant un intérêt pour l'achat ou la location d'un logement dans cette résidence. Vous pouvez encore envoyer vos courriers d'intention à la mairie et nous contacterons les personnes intéressées lorsque le projet sera en phase de réalisation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés quand l'étude de faisabilité sera réalisée !

Camille TRUC - Lionel HUSSON



Service des encombrants

» Règles de la collecte municipale

Le service de collecte des encombrants vient en complément des déchèteries et non en remplacement de celles-ci.

Ces collectes concernent les équipements ménagers usagés, qui ne rentrent pas dans une voiture, sièges rabattus tels que :

- Mobilier: matelas, sommiers, meubles usagés (tables, fauteuils, canapés, armoires...)
- Gros électroménager: réfrigérateurs, cuisinières, congélateurs, machines à laver...
- NB: Lors du remplacement d'un électroménager, le vendeur est tenu de reprendre l'ancien appareil
- Autres biens d'équipement: contacter la Mairie.

Ne sont pas compris dans la collecte des encombrants :

- Les déchets verts qui sont à déposer en déchèterie
- Les déchets de construction (déblais, gravats, décombres, toiture, ciment, plâtre) à déposer en déchèterie
- Les plastiques agricoles ne sont pas acceptés en déchèterie, voir avec la chambre d'agriculture
- Les bois (planches, palettes, poutres...) à déposer en déchèterie
- Les produits toxiques et leurs emballages sont à déposer en

déchèterie sauf: explosifs, amiante, produits radioactifs, objet contenant ou ayant contenu du mercure, médicaments, extincteurs, cartouche ou bouteille de gaz

- Les déchets spéciaux: batteries à déposer en déchèterie
- Les ordures ménagères
- Les pneus des véhicules légers sont à déposer en déchèterie; les pneus agricoles et poids lourds ne sont pas compris dans la collecte et sont interdits en déchèterie
- Les encombrants produits par les établissements commerciaux et artisanaux sont à déposer en déchèterie sous certaines conditions (muni d'une carte d'accès aux déchèteries)
- Cuves à fuel / mazout.

L'inscription est obligatoire auprès de la Mairie. La collecte se réalise un vendredi sur deux.

La veille au soir de la collecte: les encombrants devront être, au maximum, au nombre de trois ou quatre. Et, ils devront obligatoirement être placés, de façon accessible, sur la partie publique devant l'habitation de l'utilisateur inscrit et, de façon à ne pas gêner la circulation.

• Tél. Mairie : 04 90 76 92 04



» Tribune de l'opposition

Les Conseillers Municipaux de l'opposition n'ont pas souhaité utiliser leur droit à l'expression dans ce Bulletin Municipal, comme l'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) le leur permet.

Espaces « verts »

» Gestion et adaptabilité



La tradition nationale du jardin à la française a encore la vie dure. Non content de peser sur les budgets municipaux (en ressources et en personnel), la gestion inadaptée des espaces verts peut également nuire à la présence d'une réelle biodiversité dans nos communes.

De nouvelles pratiques s'imposent dans la gestion des espaces verts communaux pour s'adapter au changement climatique et aux ressources nécessaires à leur entretien.

Que souhaitons-nous ?

Des espaces verts ou des espaces naturels ?

La nuance semble d'autant plus légitime, surtout après la période estivale que nous venons de vivre.

La présence de végétal dans nos communes est à la fois garante de qualité de vie, de continuité écologique, de maintien de la biodiversité, de moyen de lutte contre les îlots de chaleur urbain et de gestion durable des eaux pluviales et non pas uniquement pour une vocation décoratrice...

« Entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible »

Ces dernières années, la gestion des « espaces verts » et du végétal a beaucoup changé du fait d'évolutions réglementaires concernant notamment l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques, comme les désherbants, pour l'entretien des espaces publics et des espaces verts de nos villages. Ces changements de pratiques, maintenant parfaitement intégrés pas nos équipes techniques, nécessitent également un changement de regard qui peut interpeller les habitants en l'absence de communication ou d'explication.

Exemple: une tonte tardive et haute n'est

pas forcément une absence d'entretien mais le résultat d'une volonté de rendre le végétal plus résilient (ainsi que d'accueillir plus facilement les insectes et de réduire les coûts et la pollution mécanique) et c'est bien en ce sens que notre regard doit nécessairement évoluer !

Au niveau de la gestion des espaces verts, les objectifs pour notre commune sont aujourd'hui multiples :

Accepter le développement des herbes spontanées par exemple (considérées à tort comme « mauvaises herbes », pourtant une herbe n'est pas mauvaise en soi, elle peut par exemple aider au développement maîtrisé de « corridors » pour la biodiversité si elle n'empiète pas trop sur le domaine public et ne déroge pas au règlement de voirie),

Remplacer les plantes annuelles par des massifs de plantes sèches, des espèces (vivaces) locales adaptées et résistantes,

Préserver l'eau en acceptant qu'une étendue herbeuse soit jaunie par le soleil l'été, ou que nos bacs à fleurs n'abritent plus des massifs d'annuelles très florifères qui peuvent être plaisants à l'œil, mais avec un stade de la floraison qui correspond à une période de très forts besoins en eau, incompatible avec la sécheresse estivale.

Mettre des plantes couvre sols et pailler avec des graviers, des copeaux ou du broyat pour maîtriser le développement des herbes spontanées tout comme l'évapotranspiration et en réduisant l'arrosage

Replanter des arbres pour limiter les îlots de chaleur, prévenir de l'érosion, accentuer le pouvoir drainant des sols, garantir un cadre de vie agréable par l'ombrage et l'apport de fraîcheur des végétaux en agglomération.

Notre commune avait d'ailleurs déjà commencé la mise en place de certaines de ces actions en ce début d'année, bien avant le passage historique en niveau CRISE de l'épisode sécheresse du 8 août sur notre bassin du Calavon (encore en vigueur actuellement...).

Car il est également important de rappeler que nos ressources en eau sont de plus en plus fragiles. Notre territoire est dépendant des ressources extérieures pour son approvisionnement. Depuis les années 90, on observe ainsi une augmentation du nombre de jours d'assec de nos cours d'eau comme le Calavon et d'années de sécheresses suc-

cessives. Au-delà de la chaleur déjà bien présente en juin, le mois de juillet 2022 a également été marqué par un déficit record de précipitations, devenant le mois de juillet le plus sec depuis le début des mesures. La pluviométrie a été déficitaire de près de 86 %. Cette aridité inhabituelle a placé 93 départements sous restrictions d'usage de l'eau, l'Hexagone faisant face à une sécheresse remarquablement intense et longue :

- **Précipitations (janvier à juillet) les plus faibles depuis 1960**
- **Année la plus chaude depuis 1960, comparable à 2003 mais avec plus de jours caniculaires**
- **Indice d'humidité du sol le plus bas depuis 1960**

Considérées comme extrêmes, les conditions que nous avons subies préfigurent à priori la normalité de demain.

« Il est nécessaire d'économiser l'eau, chaque goutte compte ! »

Pour la gestion de nos espaces verts, nous sommes donc obligés d'en tenir compte et d'adapter nos pratiques en conséquence. La commune travaille d'ailleurs avec le « SEDEL » du Parc du Luberon afin d'améliorer la gestion de l'eau au niveau de nos bâtiments communaux et de nos espaces verts. Une surveillance accrue a été menée sur les alertes fuites et surconsommation de nos compteurs d'eau.

Le développement raisonné ou la gestion différenciée des « espaces naturels » et du végétal sous toutes ses formes consistent donc à mettre en œuvre des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, d'une rationalisation des aménagements et de l'organisation du travail des agents communaux. Le but étant de répondre aux enjeux environnementaux et climatiques auxquels nous devons faire face dans les années à venir, compte tenu des conséquences déjà présentes du changement climatique.

À l'échelle d'un site communal, ces initiatives de gestion environnementale peuvent sembler dérisoires, mais il est important que nous le fassions et l'adoptions tous ensemble dès maintenant, pour les générations futures !

CMJ

Acteurs à part entière de la vie de la commune

Engagement de campagne, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune a été installé au mois de mars 2022. Composé de 12 jeunes de 10 à 18 ans, il est une instance de la démocratie participative ainsi qu'un lieu de propositions et débats.

Il a pour but de faire participer nos jeunes à la vie citoyenne notamment par les cérémonies commémoratives où la présence des plus jeunes est très appréciée de nos aînés.

Par exemple, l'un des projets en cours est la réfection des tables et bancs du site de

la Forêts des Cèdres conjointement avec l'association des Amis des Cèdres. Trois membres du CMJ ont pu rencontrer le Président afin de lui exposer leur idée de faire participer les jeunes et leurs parents et pourquoi pas les Cabrierois à la réfection du site des Cèdres. Un état des lieux a été fait par un bel après-midi d'octobre et les enfants sont en train d'avancer sur le projet. Les membres du CMJ comptent sur vous pour venir donner un coup de main au printemps prochain pour redonner un coup de jeune à ce si joli endroit.

Enfin, l'année du CMJ s'est conclue par une journée parisienne, le 9 novembre dernier. Nos jeunes, ont pu se recueillir devant le Mur Des Justes au Mémorial de la Shoah. Ils ont également été accueillis au Sénat grâce à Jean-Baptiste BLANC, Sénateur de Vaucluse, et faire une visite du palais de l'Élysée.

Les élections du prochain CMJ auront lieu en février 2023. N'hésitez pas à venir vous investir et à participer à la vie citoyenne de notre village!

Sandrine POURCEL



Villes & Villages Fleuris

Concours départemental



La commune a obtenu le 3^e prix du concours départemental des Villes et Villages Fleuris de l'Agence Départementale de l'Attractivité de Vaucluse. Nous remercions l'équipe des services techniques dont Didier et Said qui ont œuvré pour ce concours tout en préservant nos enjeux environnementaux actuels. Le défi était de fleurir le village par des plantes méditerranéennes nécessitant peu d'arrosage et d'assurer la propreté du village. Toutes nos équipes ont été mobilisées pour ce concours et la propreté des espaces verts et du village sont leurs priorités toute l'année.

Camille TRUC

Recensement 2023



Recensement de la population 2023

Dans le cadre du recensement général de sa population prévu du **19 janvier** au **18 février 2023**, la commune de Cabrières d'Avignon recrute des agents recenseurs.

Missions:

Les agents recenseurs auront en charge, sous la responsabilité du coordonnateur communal, de remettre les questionnaires aux habitants des logements situés sur un secteur défini et devront s'assurer que ces questionnaires sont dûment complétés et rendus.

Période travaillée:

Début janvier 2023: formation préalable obligatoire (en général 2 demi-journées).
Disponibilité du lundi au samedi en journée et en soirée du 19 janvier au 18 février 2023.

Profil recherché:

Aisance relationnelle et aptitudes à la communication,
Dynamisme, rigueur, esprit organisé, discrétion,
Connaissance de la commune appréciée.

Les personnes qui souhaitent postuler doivent envoyer, avant le **30 novembre 2022 au plus tard**, une lettre de motivation et un curriculum vitae par mail à l'adresse suivante: mairie@cabrieresdavignon.fr

Dans nos écoles...

► Mise en place des composteurs

Le SIRTOM a mis à disposition de nos écoles des composteurs pour les élèves et cantinières. Il intervient régulièrement pour vérifier que tout le monde participe à ces éco-gestes.

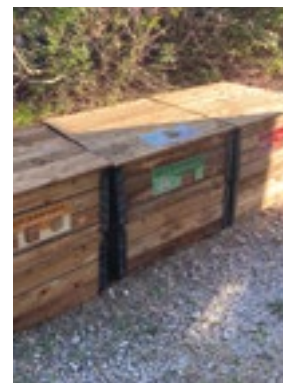
Sont compostables les épluchures, les restes de légumes et de fruits, l'eau restante des pots-à-eau et les serviettes en papier.

Les enfants réalisent le tri sur leurs tables. Puis une poubelle dédiée au composteur a été installée. Cette

poubelle est ensuite jetée au composteur par un groupe d'élève. Ils ajoutent également le broyat de bois qui permet d'assécher les éléments jetés.

Dans 6 mois, les éléments du composteur seront transformés en terreau et les enfants pourront l'utiliser pour leur jardin partagé.

Cette démarche permet de réutiliser des éléments d'aliments non comestibles produits par notre planète et de conserver notre objectif zéro déchet dans nos cantines.



► Coin de Verdure pour la pluie



À la suite de notre volonté de désimper-méabilisation et végétalisation de la cour d'école maternelle de Coustellet, un atelier a été réalisé conjointement en présence des partenaires de cette action.

Les enfants ont pu planter les plantes (adaptées à notre climat) qui viennent désormais embellir le lieu, grâce à M. BARETY de l'Atelier Espandi qui nous accompagne depuis le début sur ce projet. Une belle matinée avec nos jardiniers amateurs. Tous très attentifs et heureux de participer à la végétalisation de leur cour d'école avec l'aide également de 2 ouvriers paysagistes de la société Silvasud Environnement. Après les vacances de la Toussaint, les élèves retrouveront petit à petit l'ensemble de leur cour végétalisée et arborée.

Jean-Philippe HENRY



Extinction des publicités et enseignes lumineuses

Sortie du nouveau décret

Décret n° 2022-1294 du 5 octobre 2022

Ce décret vise à harmoniser les règles d'extinction nocturne des publicités lumineuses. Il modifie également le régime de sanctions en cas de non-respect des règles d'extinction des publicités lumineuses et enseignes lumineuses.

Il entre en vigueur le lendemain de sa publication, à l'exception de l'obligation d'extinction prévue à l'article 4 qui entre en vigueur le 1^{er} juin 2023 pour les publicités lumineuses supportées par le mobilier urbain.

La réforme de la publicité extérieure est issue de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement. Elle vise à protéger le cadre de vie en encadrant la publicité extérieure, tout en garantissant le respect de la liberté d'expression et de la liberté du commerce et de l'industrie. Le présent décret a pour objet de modifier le code de l'environnement afin d'harmoniser les règles d'extinction des publicités lumineuses, que la commune soit couverte ou non par un règlement local de publicité et quelle que soit la taille de l'unité urbaine à laquelle elle appartient : **les publicités lumineuses devront être éteintes la nuit, entre une heure et six heures du matin**. Il prévoit également que le non-respect des règles d'extinction propres aux publicités lumineuses et aux enseignes lumineuses sera puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe (soit 1500 euros).

PUBLICITÉS LUMINEUSES : extinction obligatoire, y compris des publicités des vitrines, « en cas de forte tension sur le système électrique » (Ecowatt rouge)



Le 18 octobre 2022 a été également publié le décret n° 2022-1331 du 17 octobre 2022 portant obligation d'extinction des publicités lumineuses en cas de situation de forte tension du système électrique. Ce nouveau texte entre en vigueur au lendemain de sa publication pour les publicités numériques et pour les publicités dont le fonctionnement ou l'éclairage est pilotable à distance, et à partir du 1^{er} juin 2023 pour l'ensemble des publicités mentionnées à l'article L. 143-6-2 du code de l'énergie. Surtout, ce décret dispose que les publicités visées par la loi sont éteintes en cas de menace grave et imminente sur la sécurité d'approvisionnement en électricité (il s'agit des périodes sur lesquelles RTE émet un signal Ecowatt rouge).

Agissez sur votre consommation en vous inscrivant à l'alerte vigilance coupure sur www.monecowatt.fr

Il faut rappeler également que les enseignes lumineuses clignotantes sont interdites, sauf pour les pharmacies ou les services d'urgence. Que les vitrines de magasin ou d'exposition doivent être éteintes entre au plus tard à 1 heure du matin ou 1 heure après la cessation de l'activité. Elles peuvent être rallumées à partir de 7 heures du matin ou 1 heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt.

À l'heure où le coût de la consommation d'électricité est de plus en plus élevé, l'éclairage des vitrines et enseignes des commerces prend un nouveau relief. Le poste « éclairage » représentant en moyenne 25 % de la facture énergétique d'un commerce, jusqu'à maintenant...

Rappelons que la trop grande quantité de lumière artificielle nocturne est également reconnue comme une vraie pollution avec des effets sur la biodiversité et sur la santé.

Jean-Philippe HENRY





CCFF

» Merci aux bénévoles !

Les bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts étaient régulièrement présents de début juillet à début septembre dans la forêt située sur la commune. Ils ont effectué leurs patrouilles quotidiennes et parcouru presque 1000 km, du nord au sud et d'est en ouest.

Cette année 14 bénévoles se sont relayés pour cette surveillance, dont 4 nouveaux. Ces nouveaux - arrivés juste avant la saison - n'ont pas assisté aux formations de printemps, mais épaulés par les anciens, ils ont participé activement à la surveillance et acquis les premiers éléments du rôle de surveillance: connaissance du terrain, du véhicules-citerne 4x4 et des procédures. Ils seront formés en 2023 pour préparer le prochain été de surveillance.

La saison estivale 2022 s'est passée sans que nos forêts ne soient touchées par les incendies: tant mieux. C'est un patrimoine qu'il faut continuer de protéger.

- D'abord en la respectant, en y allant avec prudence en dehors des périodes de risques incendie importants.
- Et aussi en rejoignant les bénévoles du CCFF. Plus nous serons nombreux et plus la charge des astreintes sera légère.

Si cela vous intéresse, faites-vous connaître avant la fin de l'année pour pouvoir profiter des formations du début 2023.

BRAVO et MERCI à tous les bénévoles.

Pierre LABAN



Focus » Nos Cabriérois ont du talent !

» Jayce JAGANATHUN

Jayce, 8 ans élève de l'école du Village de Cabrières d'Avignon a participé avec l'aide de la Mairie à son deuxième championnat de France d'ÉCHECS dans la catégorie petit poussin.

Le championnat avait lieu dans la ville d'Agen. Jayce est licencié à l'ECV club de l'Isle-sur-la-Sorgue où il reçoit des cours de Christo DIMITROV Maître International et Entraîneur. François PENALVER Président de l'ECV fait une initiation bénévolement à l'École du village sur le temps périscolaire.

Jayce a terminé 41° avec 5 points sur 9.

« Encore merci à la Mairie de Cabrières et vivement l'année prochaine ! »



» Chloé BONARDO

« Après une licence d'histoire de l'art à l'École du Louvre, je me suis orientée vers la conservation-restauration d'œuvres à l'Institut national du Patrimoine à Paris. J'y ai suivi pendant cinq ans une formation passionnante spécialisée en Arts du feu. Cette vaste famille d'objets comprend la céramique (terre cuite, faïence, grès, porcelaine...), le verre et les émaux. La conservation du patrimoine représente pour moi un jalon essentiel dans sa transmission aux générations futures! J'ai aujourd'hui établi mon atelier à Salon-de-Provence où je restaure des œuvres provenant aussi bien de collections publiques que de propriétaires privés. »

Chloé BONARDO

• Instagram: @chloebonardo_restoration

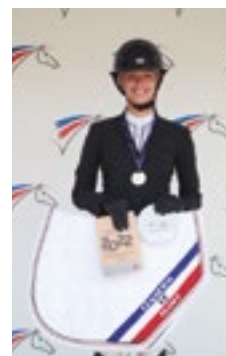


» Emmanuelle CHANAVAS

Du haut de ses 20 ans, elle a remporté le concours complet d'équitation dans la catégorie Club 1 jeune cavalier le 26 juillet 2022. Avec sa jument Diva de l'Ortier (1,75 m au garrot). Cela comprend le dressage, le cross et le saut d'obstacles.

Emmanuelle et Diva ne font qu'une et ça s'est vu cette année au championnat de France à de Lamotte-Beuvron.

Emmanuelle nous est revenue avec le titre de Championne de France en complet, une médaille d'or bien méritée.



Justes Parmi les Nations

» Panneau et commémoration



Le 12 mai dernier, en présence de Monsieur Bertrand Gaume (anciennement Préfet de Vaucluse), de Monsieur Zimbris, représentant le comité Français Yad Vashem, de Monsieur Jean-Paul Picard, administrateur du mémorial de la Shoah, et de nombreux élus, il a été procédé au dévoilement du panneau indiquant que notre commune est membre du « Réseau Villes et Villages des Justes Parmi les Nations », Cabrières d'Avignon devenant ainsi la première commune de France à poser ce panneau indicatif.

Le comité Yad Vashem développe le réseau Villes et Villages des Justes de France depuis 2012. Il rassemble les communes désireuses de transmettre les valeurs d'humanité et de citoyenneté qu'ont incarnées ces hommes et ces femmes ordinaires.



La France est le seul pays européen à compter un comité de cette envergure. Cette singularité s'explique par le rôle joué par les anciens résistants Juifs français et par la mise en avant des actions de sauvetages. À la naissance du Comité, seules 419 personnes avaient reçu le titre de Juste Parmi les nations, 30 ans plus tard, 4150 ont été nommées au 1^{er} janvier 2021.

Après l'installation d'une plaque commémorative au jardin de Concise, en l'honneur de nos Justes Marie et Attilio Garagnoli, nous continuons cette transmission et ce devoir de mémoire, notamment envers les plus jeunes. C'est ainsi que nous avons emmené notre Conseil Municipal des Jeunes au Mémorial de la Shoah le 9 novembre dernier, découvrir le « Mur des Justes » où le nom de Cabrières d'Avignon accolé à celui des Garagnoli est gravé.

« Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'occupation nazie, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre. » - Simone Veil

Delphine CRESP

» Souvenir & Devoir de Mémoire



Fête de la Libération



8 mai avec les Ukrainiens et le CMJ



Fête de la Libération



Cérémonie Yvon Darriès



Cérémonie des Justes



Cette année a été une belle année pour les cérémonies du Souvenir et le Devoir de Mémoire.

Le 19 mars 2022, nous avons commémoré les 60 ans du Cessez-le Feu de la guerre d'Algérie avec une exposition au collège du Calavon pour tous les élèves ainsi qu'une cérémonie aux monuments aux morts place de l'Église au sein du village.

Le 8 mai, anniversaire de l'armistice de la Seconde guerre, beaucoup de porte-drapeaux, des autorités bien présentes, des jeunes du conseil municipal fiers d'être parmi nous ainsi que quelques troupes et jeeps de l'association patriotique des Merlinettes. Nous n'oublions pas la chorale du village qui a entonné le chant des partisans lors de l'arrivée du cortège des drapeaux

historiques, l'hymne Ukrainien en présence des réfugiés accueillis au centre de Fontaine-de-Vaucluse, puis de la Marseillaise durant la cérémonie.

Le 17 juillet, belle cérémonie au jardin de Concise devant la plaque en hommage aux justes M. et Mme Garagnoli et inauguration du panneau « Villes et villages de France des justes parmi les Nations » à l'entrée de Cabrières d'Avignon.

Le 27 août, 78^e anniversaire de la libération de Cabrières d'Avignon avec un reportage retraçant la déportation de Joseph Nonnenmacher, balade des Cabriérois(e)s en Jeep Willys et repas dansant sur les musiques d'après-guerre.

Le 2 août, la stèle en hommage à Yvon Darriès a reçu un hommage vibrant et de

nombreuses gerbes sont venues décorer l'esplanade.

Pour finir en beauté, la cérémonie du 11 novembre a rassemblé de nombreux porte-drapeaux, des autorités, des élus et les jeunes du CMJ pour un vibrant hommage aux poilus de la première Guerre.

Rdv est donné le week-end du 19 mars 2023 pour les 61 ans du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie avec rediffusion du reportage d'un déporté le samedi soir.

Venez nous rencontrer, soutenir et pérenniser le devoir de mémoire pour nos anciens combattants partis trop tôt mais qui, sans leurs actions, nous ne saurions peut-être pas là !

Jean-Pierre LEYRE

Anniversaire

» Centième anniversaire de Georgette



Georgette CALBA née CAMY le 23 août 1922 à Tarbes a grandi avec ses parents qui tenaient une épicerie à PAU où elle a suivi des études générales et brillamment passé le concours d'entrée dans la fonction publique. Titularisée au central téléphonique de Paris, elle a effectué toute sa carrière aux PTT puis s'est retirée avec son mari commissaire de police à La Ciotat pour vivre une retraite heureuse et profiter avec lui de nombreux voyages. Après le décès de son second mari, elle a décidé de venir s'installer dans le Luberon pour se rapprocher de ses enfants et petits enfants. Toute sa famille s'est retrouvée à Cabrières d'Avignon dans la propriété de sa fille pour

fêter son centième anniversaire. Certains sont venus de très loin, comme son fils qui vit en Argentine, d'autres de Paris et de Pau, bien sûr...

Madame le Maire, Delphine CRESP est venue la féliciter et lui a remis un magnifique bouquet de fleurs. Cette attention lui a fait un grand plaisir.

Chacun a pu constater l'excellente santé de notre centenaire car elle vit chez elle en parfaite autonomie et elle a gardé une joie de vivre contagieuse.

Derrière ses yeux pétillants et son sourire malicieux, elle garde encore le secret de sa jeunesse...

Martine VALADE - Lionel HUSSON

Bien vivre à Cabrières

» Les Travaux



Un W.-C. automatique est installé entre la nouvelle cantine et le jardin de jeux à Coustellet, sa mise en service est effective depuis le 15 octobre.

Un nouveau W.-C. public va voir le jour dans les prochaines semaines, situé sous la terrasse de la mairie à côté de l'âge d'or, le gros œuvre, l'étanchéité avec dalle sur plot est terminé, après le passage du plaquiste les travaux vont être réalisés par nos agents.

Bientôt une nouvelle salle va naître, l'ancienne cantine de Coustellet est en restauration, 50 % des travaux ont été faits par nos agents, le W.-C. PMR est en cours de finition et ils vont pouvoir y installer le bidet et lavabo.

L'acquisition d'une balayeuse courant septembre nous à permis de nettoyer une grosse partie de nos routes et chemins lors du dernier orage, le gain de temps de cette machine va servir à réaliser d'autres travaux.

L'écran signalétique installé en juin 2022 au chemin des écoliers à Coustellet Route de Gordes, le renforcement route des Cèdres, le plateau traversant au croisement de la salle des fêtes, le revêtement rue Frédéric Mistral, le plateau de ralentissement route des Imberts (après la route de l'Ancien Stade), 3^e et 4^e dernières tranches du revêtement chemin d'Oppède,... **sont autant de travaux pour améliorer le Bien Vivre à Cabrières.**

René DEPEYTE



» Une année bien chargée

Pendant toute cette année, le CCAS a proposé des activités aux personnes retraitées afin de les aider à se maintenir en forme.

Divers ateliers ont été mis en place : gymnastique, travail de la mémoire, initiation à l'informatique, bien-être, vitalité, seniors au volant. Tous les ateliers proposés ont affiché complet et ont été très appréciés par les participants. C'est pourquoi, nous allons renouveler en 2023 ces propositions et leur en ajouter d'autres : initiation aux gestes de premiers secours, santé du dos, accidents de la vie. Renseignements et inscription en Mairie.

Dès le début de la guerre, il a été organisé une collecte de vêtements et objets qui ont été acheminés par camion jusqu'en Ukraine. Merci de votre générosité.

Mais le CCAS, c'est aussi aider et visiter les personnes isolées, c'est apporter une aide administrative, une aide alimentaire éventuelle.

En 2021, ce sont 225 colis qui ont été remis au moment de Noël. Cette année, comme d'habitude, ils seront distribués vers le 15 décembre.

Notre équipe est à votre écoute.

LISTE DES ATELIERS AVEC LES DATES POUR L'ANNÉE 2023

ATELIER MÉMOIRE	04, 11, 18, 25 janvier 2023 de 9 heures à 12 heures 1 ^{er} , 08, 15, 22 février 2023 de 9 heures à 12 heures 08, 15 mars 2023 de 9 heures à 12 heures
ATELIER INFORMATIQUE	Du 31 Mars 2023 au 9 Juin 2023
ATELIER SANTÉ DU DOS	À partir du 1 ^{er} Mars 2023
ATELIER GESTE 1 ^{ER} SECOURS	À partir du 1 ^{er} Mars 2023
COURS DE GYM	Maintenue jusqu'au 1 ^{er} Juin 2023

UKRAINE » La solidarité en action

15 familles ukrainiennes ont été accueillies au centre départemental de plein air de Fontaine-de-Vaucluse.

Si le gîte et le couvert leur étaient offerts par le Conseil Départemental, elles étaient prises en charge pour le reste par l'association « Entraide Pierre Valdo ».

Nous les avons contactées pour connaître leurs éventuels besoins et nous avons lancé un appel auprès des cabriérois. Nous avons reçu pas mal de dons qui ont permis d'adoucir un peu leur situation. **Que les généreux donateurs en soient remerciés.**

Par ailleurs la chorale de Cabrières «La Sénancole» était présente pour la cérémonie du 8 mai 1945 et en solidarité avec le peuple

ukrainien avait choisi de chanter l'hymne de ce pays. Les familles de Fontaine-de-Vaucluse ont été invitées, des élus sont allés les chercher et c'est avec beaucoup d'émotion que choristes français et réfugiés ukrainiens ont entonné ensemble ce chant.

D'autres marques de solidarité ont été à noter. Le magasin Sport 2000 de L'Isle-sur-la-Sorgue a invité les collégiens à choisir des articles du magasin. L'acrobranche de Lagnes « Passerelle des Cîmes » a invité tous les enfants à une après-midi dans les arbres. Kayak Vert (ou Canoé Évasion) va leur offrir une descente de la Sorgue.

Merci à ces entreprises de ces sympathiques initiatives.

Vie Associative

Les Amis du Patrimoine

» Les chantiers en cours et à venir

Durant le dernier semestre de 2022, l'activité de l'association a été orientée vers deux sujets principaux :

Le mur de la peste aux Vignares

Lors des samedis du Patrimoine (3^e samedi de chaque mois), des bénévoles se sont rencontrés aux Vignares, pour continuer la restauration de cette partie du mur. Après avoir débroussaillé les abords, c'est le mur en lui-même qui a été restauré en remontant ses parties effondrées. Il y avait de 2 à 5 personnes à chaque fois. Plusieurs matinées ont été annulées pour cause de fortes chaleurs et de risque incendie.

Il y a maintenant près de 100 mètres de mur

remontés sur les quelque 500 mètres dont les abords ont été dégagés. Merci aux bénévoles (Gilles, Pierre, Élisabeth, Robert, Gilles)

Le sentier botanique

Sur la trentaine de poteaux signalétiques, une vingtaine ont été retrouvés dans des états très variés entre complètement détruits et presque intacts.

Une dizaine de ces poteaux ont déjà été remplacés par les poteaux réalisés par l'association en 2021 et 2022.

Il reste à recréer des plaques signalétiques neuves et les placer aux endroits où les plantes signalées existent encore.

Pierre LABAN



L'Atelier des Cigales

► Une rentrée réussie pour L'Atelier des Cigales

Cette année nous fêtons les 5 ans de l'association. Cinq années à partager notre passion autour des Arts du Fil. Broderie, dentelle aux fuseaux, frivolité, couture, tricot ou crochet, tout est possible.

Vous avez envie de vous joindre à nous : venez nous retrouver lors de l'atelier-partage, tous les mardis de 9 heures à 17 heures (selon vos disponibilités), l'atelier initiation Dentelle aux Fuseaux le jeudi de 14 heures à 17h30, et l'atelier d'initiation Couture le lundi de 14 heures à 17h30, toujours dans les salles municipales, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les stages de broderie ont une fois encore eu un franc succès. Nous avons même accueilli une stagiaire de la Guadeloupe. En métropole pour quelques mois, elle n'a pas hésité à venir jusqu'à nous pour découvrir ces techniques anciennes que nous proposons. Nos adhérentes, également présentes, ont parfait leurs acquis : Hardanger, Reticello, Jours d'Angles sur l'Anglin et également École des Jours ont été étudiés par nos élèves. De très beaux moments de partage et de belles découvertes pour chacune.

En juin, une seconde exposition des travaux des adhérentes a permis aux Cabriérois d'admirer la qualité des travaux proposés,

tant en broderie que dentelle aux fuseaux et couture.

Début septembre, nous avons participé à la course Handi'Run avec une équipe de choc « Atelier des Cigales – Handi'Chiens ».

Octobre a vu notre première édition des Puces des Couturières et des Loisirs Créatifs. Plus de 250 visiteurs et visiteuses ont trouvé dans les vingt stands présents leur bonheur pour leurs prochaines créations. Une manifestation plébiscitée par tous pour une seconde édition l'année prochaine.

En novembre, nous vous avons invité à venir partager avec nous le samedi 12 novembre à 20h30 une Veillée provençale autour des « Contes du Ventoux », veillée animée par Gilbert Chiron, au profit de notre filleul Saphir. Au cours de cette soirée, le groupe Handi'Chiens de Salon de Provence vous a accueilli avec Saphir et ses petits camarades.

Enfin nous terminerons l'année avec notre traditionnel Marché de Noël des Créateurs aux Beaumettes les 26 et 27 novembre de 10 heures à 18 heures.

Nos projets pour 2023 ? Nos stages de broderie : les dates sont les suivantes : du 31 mars au 2 avril 2023 inclus, du 23 au 25 juin 2023 inclus. Les horaires : de 9 heures à 17 heures.

Veillée Contes du Ventoux



- Pour de plus amples renseignements sur nos activités et sur Handi'Chiens, contacter Chantal par mail : contact@atelierdescigales.fr ou au 06 08 27 17 77.
- Notre page Facebook : www.facebook.com/AtelierDesCigales/
- Site web : www.atelierdescigales.fr

Chantal VANÇON



Handi'Run Atelier des Cigales et Handi'Chiens



Mistral Adventura

► Un Champion du Monde dans ses rangs

Notre team de haut niveau accède à la plus haute marche du podium sur les championnats du monde de triathlon en Italie le 1^{er} octobre 2022. Luuk Chambeyron nous a donc offert ce titre!

Que de chemin parcouru pour en arriver là. C'est un exemple pour tous nos jeunes mais aussi pour nous tous pour comprendre comment atteindre ses objectifs lorsque l'on en a la volonté.

Continuons à la partager et à la transmettre au plus grand nombre.

Guillaume DEMANGEON

Chorale « La Sénancole »

► Des Nouvelles...

La Chorale La Sénancole poursuit son cours avec aujourd'hui 27 choristes. C'est avec plaisir que nous avons accueilli 5 nouvelles choristes qui sont venues renforcer nos rangs.

Nathalie Bordas (ex Bideaux) entame brillamment sa 2^e année de cheffe de chœur et propose un répertoire varié et enthousiasmant avec des chants classiques (de la Renaissance à nos jours), des chansons du monde, des chants contemporains, etc...

On ne s'ennuie pas avec Nathalie!

Les cours débutent toujours par un échauffement des corps et des voix puis viennent les répétitions par pupitre et en chœur avec un agréable accompagnement au piano!



Nous chanterons prochainement pour la cérémonie du 11 novembre ainsi que dans le cadre de la fête du Santon le 17 décembre prochain.

Sachez que les répétitions ont toujours lieu les mardis de 18 heures à 20 heures à la salle Sully Armand.

Nous avons besoin de voix d'hommes, même débutants!

N'hésitez pas à faire un essai...

Pas de stress, c'est la détente et la convivialité qui priment!

Renseignements sur place ou auprès de Martine Valade au 04 90 76 98 20.

Martine VALADE

Eco.Stellet

► RESSOURCERIE RECYCLERIE



Nous sommes l'association Eco.stellet, dont le but dans un avenir plus ou moins proche est de créer une Ressourcerie (lieu pour récupérer des objets encore en bon état, les valoriser pour le réemploi) sur Coustellet.

En attendant, nous nous réunissons une fois par mois pour nous organiser, et créer des événements autour de ce thème qui nous tient à cœur (gratifieria, café repair,...). La dernière réunion ayant eu lieu le lundi 14 novembre à 18 heures dans la salle du « 3^e âge » à Cabrières d'Avignon.

N'hésitez pas à nous rejoindre:

Groupe Facebook: [Eco.stellet](#)

Email: eco.stellet@gmail.com

Julien BOURMALO

Foyer Rural

► Aqui sian bèn

La Montilienne

Le samedi 8 octobre, Cabrières d'Avignon a accueilli les concurrents du rallye automobile historique « la Montilienne » organisé par l'association L'Écurie historique tour Clémentine de Montoux. Les Équipes partis le matin de Montoux, après le repas à Gordes, ont fait étape au café associatif « Aqui sian bèn » pour une collation. Les équipes variées et quelquefois lointaines (Cavaire, Béziers, Grenoble) sont donc arrivées l'après-midi et les vingt-neuf véhicules stationnés sur la place de la Mairie ont permis à certains de vivre un petit moment de nostalgie. Les participants sont ensuite repartis en direction de Montoux pour de nouvelles épreuves basées essentiellement sur la régularité, la précision et la sécurité. L'AG aura lieu le vendredi 27 janvier 2023.

Michel JEAN

La Strada à venir...

Toute l'équipe de La Strada vous propose, pour sa projection de décembre, le :

**VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022
À 20H30 À LA SALLE
DES FÊTES AVEC LE FILM**

**« COULEURS
DE L'INCENDIE »**

Drame de Clovis Cornillac avec Léa Drucker, Benoît Poelvoorde, Alice Isaaz...
2h14-FRANCE-BELGIQUE-2022

SYNOPSIS ET DÉTAILS

Février 1927. Après le décès de Marcel Péricourt, sa fille, Madeleine, doit prendre la tête de l'empire financier dont elle est l'héritière. Mais elle a un fils, Paul, qui d'un geste inattendu et tragique va la placer sur

le chemin de la ruine et du déclassement. Face à l'adversité des hommes, à la corruption de son milieu et à l'ambition de son entourage, Madeleine devra mettre tout en œuvre pour survivre et reconstruire sa vie. Tâche d'autant plus difficile dans une France qui observe, impuissante, les premières couleurs de l'incendie qui va ravager l'Europe.

Les projections se déroulent toute l'année le 2^e vendredi de chaque mois, principalement à la salle des fêtes mais avec 2 projections en plein air en juillet et en août, généralement dans la cour des écoles du village et de Coustellet. Si vous souhaitez participer à la sélection des films projetés, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Nous avons besoin également de bénévoles pour préparer la salle et faire la billetterie alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour promouvoir le cinéma en zone rurale.

Françoise MATHIEU

Per Li Pichounet Vide poussette

Le vide poussette est de retour sur Cabrières d'Avignon, et cela dans le tout neuf gymnase du collège du Calavon.

Jouets, livres, poussettes, habits de puériculture, tout en moins de 13 ans, vous sera possible d'acheter le dimanche 27 novembre prochain.

Buvette toute la journée.

Inscriptions par mail ou téléphone auprès de M. Jean-Pierre LEYRE

10 € la table

Mail: leyrejp73@free.fr • Tél.: 06 63 21 93 32

Aurore CARGINO



Page Blanche

Marché des Créateurs



Le traditionnel marché des créateurs de l'association PAGE Blanche se déroulera toute la journée du **dimanche 4 décembre 2022** dans le gymnase refait à neuf.

Vous pourrez vous faire plaisir pour les petits cadeaux de Noël proposés par les créateurs de cette année.

Livres, jeux de société, bijoux, objets artistiques en bois flotté, en fer, en carton, en tissus et j'en passe, vous pourrez trouver votre bonheur dans les allées du marché des créateurs.

Vous aurez la chance pour vos papilles de déguster, avec modération, la bière créée par deux brasseurs et à midi, sans modération cette fois-ci, les vraies crêpes bretonnes de Ti Perrine.

La Section Rugby fauteuil tiendra une buvette, café, croissant, jus de fruits...

Sandrine, Karine, Cédric et Jean-Pierre se feront un plaisir de vous accueillir entre 9h00 et 18h00, venez nous rejoindre, flâner, acheter, passer une belle journée festive.

Jean-Pierre LEYRE



La Cabro d'Or

► La Cabro d'Or : c'est reparti !

Au démarrage de la nouvelle année scolaire, l'association La Cabro d'Or a réuni son Assemblée Générale.

Dans son rapport moral, le président Guy Moine est revenu sur la richesse de l'année écoulée qui, outre les cours de provençal et de chant choral, a proposé de nombreuses animations: soirées au village, Salon du Santon, sans oublier l'œuvre de l'année: la réalisation du livret-disque "A Cabriero" et sa présentation dans plusieurs manifestations.

La preuve de la vitalité de la Cabro: le président et l'ensemble du bureau et du Conseil d'Administration ont été reconduits à leur poste. Et le groupe est toujours fort de 25 membres actifs. Cela est de bon augure pour une année 2022-2023 pleine et riche.

Et c'est bien parti, puisque deux sorties ont déjà été réalisées.

LA JOURNÉE À ARLES

Le programme des cours du trimestre portant sur Arles, faite capitale de la Provincia Narbonensis par Jules César et capitale de la tradition provençale par Frédéric Mistral, les "escoulan" cabriérois y ont passé une journée. La matinée fut consacrée à la visite de l'incontournable Museon Arlaten, le musée ethnographique régional créé par Mistral en 1899 et récemment modernisé.

L'après-midi, retour vingt siècles en arrière, avec la visite des Alyscamps, impres-

sionnante nécropole gallo-romaine installée le long de la Via Aurelia, alignant des centaines de sarcophages.



Aux Alyscamps (photo J-P V.)

Une journée qui a parachevé de belle manière le travail réalisé en cours.

LE SALON DES CULTURES PROVENÇALES

À peine trois jours après Arles, la Cabro d'Or a tenu à être présente au deuxième salon consacré aux cultures provençales,

organisé à Caderousse le temps d'un week-end. Le stand de l'association a proposé une exposition de photos et documents retraçant la vie et les activités du groupe ces dernières années, sans oublier la promotion du livret-disque "A Cabriero", sorti en juin dernier.



Cabrières représenté à Caderousse (photo M.A.)

Après ces escapades, retour au village pour préparer les prochaines échéances: la Veillée Calendale du 10 décembre et le deuxième Salon Interrégional du Santon les 17 et 18 décembre.

Décidément, à la Cabro d'Or on n'a pas le temps de s'ennuyer! Alors, si vous êtes intéressés, ou simplement par curiosité, venez partager nos activités le mercredi de 18 heures à 19 h 30, salle de l'Âge d'Or. Osco la Cabro d'Or!

Daniel CHABERT

LA CABRO D'OR VOUS INVITE À SA

Veillée Calendale

Samedi 10 Décembre 2022

Salle des Fêtes de Cabrières D'Avignon à 20h30

Entrée Gratuite

Saynètes, contes et chansons avec

en première partie

La Chourmo de la Cabro D'Or

en deuxième partie

La Chourmo dis Afouga de Pernes les Fontaines

La Cabro D'Or vous invite à terminer la veillée par La dégustation des 13 desserts

Cabrières d'Avignon

2^{ème} Salon Interrégional du Santon

17 - 18 Décembre 2022

Salle des Fêtes

Samedi 17: 10h à 19h, Dimanche 18: 10h à 18h

Entrée Gratuite

La citacioun de la Cabro d'Or :

«Intrepidi gardian
de noste parla gènt,
Garden-lou franc e pur e clar
coume l'argènt» (F. Mistral)

La citation de la Cabro d'Or :

«Intrépides gardiens de notre
beau parler,
Gardons-le franc, pur et clair
comme l'argent» (F. Mistral)

Stock-Car Club des 7 Rivières

► Manifestation de Stock-Car du 25 Juin 2022

Après deux annulations en 2019 et 2020 respectivement pour cause de canicule et Covid et un report en 2021 en octobre, le Stock-Car Club des 7 Rivières était fier d'accueillir de nouveau son public et les pilotes le 25 juin 2022.

La manifestation a accueilli environ 1500 spectateurs et les pilotes ont garanti un spectacle tout au long de la soirée et se sont battus pour mettre les pieds sur le podium. Mais malheureusement seulement 3 pilotes ont réussi à se hisser en haut du classement vitesse. En troisième position nous retrouvons le champion de France en titre JACQUIER Laurent (numéro 1), juste devant lui MOISSONIER Valentin (numéro 47) et le pilote qui a survolé la soirée est Stéphane TAFANI (numéro 51) tous trois sont issus du même club, le Stock-Car Club de Diemoz en Isère.

Concernant le classement spectacle, en troisième position, le champion de France spectacle en titre MASSARD Mathieu (numéro

888), en deuxième position BARENTIN Cédric (numéro 129) et enfin le pilote ayant fait le plus de tonneaux dans la soirée (96 au total) et ancien champion de France, AGOSTI Jean-Christophe.

Du côté de nos pilotes 2 d'entre eux ont terminé dans le classement, Pascal CHAUVIN à fini cinquième tandis que José RIBEIRO notre pilote venant tout droit du Portugal le devance de peu en finissant quatrième.

Le club tient à remercier tous les membres du club, les bénévoles ainsi que les pilotes qui nous ont garanti un spectacle tout au long de la soirée!

Un grand merci au public qui s'est déplacé en nombre pour notre manifestation!

On vous donne rendez-vous le 24 juin 2023, pour une fois de plus une soirée de folie!

BARBUI Léa



De gauche à droite : MOISSONIER Valentin, TAFANI Stéphane et JACQUIER Laurent



De gauche à droite : BARENTIN Cédric, AGOSTI Jean-Christophe et MASSARD Mathieu





Association A.V.E.C

► Actu et RDV : Musiques Actuelles et Jeunes & Familles

ZOOM SUR :

Côté musiques actuelles

Septembre > Décembre 2022

Concerts, ciné-concert, ateliers, sortie de résidence, café musique(S)

Programmation musicale sur :

www.avecalagare.org

Vendredi 18 Novembre

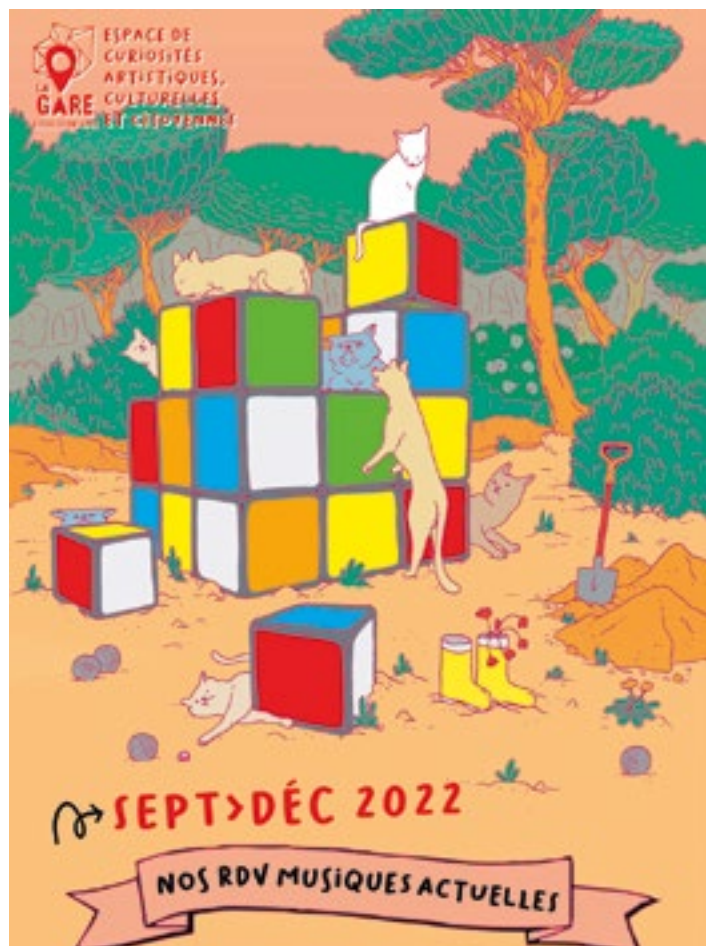
– Ouv : 19h30 – Concert : 21h

Thomas Kahn (Clermont-Ferrand) - Funky Harry (DJ Set - Lyon)
La Gare de Coustellet
Soul / Funk

Vendredi 25 Novembre

– Ouv : 19h30 – Concert : 21h

Nicolas Torracinta (Q2T - Corse) + Claire Days (Lyon)
La Gare de Coustellet
Indie Pop / Folk



Côté jeunes & familles

**Avec l'Accueil Jeunes
(11 à 17 ans)**

Les mercredis – 14h > 18h
+ samedis (selon activités)

Accueil libre, ateliers, sorties, activités

www.aveclagare.org/jeunes-et-familles/pour-les-jeunes/

Soyez les bienvenus pour changer d'air, rencontrer de nouvelles personnes, expérimenter, s'amuser ensemble !

Pour plus d'infos (tarifs...) et inscriptions, contactez-nous

Toute l'année – sur RDV

Point Info Jeunes et Familles et Espace de Vie Sociale : Accompagnement individuel pour l'accès aux droits et aide aux démarches administratives (santé, logement, orientations, mobilité ...) et l'accompagnement de projets (professionnels ou de loisirs).

Bar de l'association A.V.E.C

Ouverture durant le marché paysan

Dimanche matin (9h > 12h30)

**ACCUEIL public & standard
téléphonique à La Gare
de Coustellet**

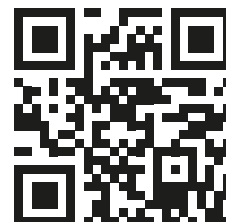
Du mercredi au vendredi – 10h > 13h – 14h > 18h (sonnette à l'entrée – rez-de-chaussée / côté nord)

+ d'infos : www.aveclagare.org

Facebook / Instagram : « La gare de Coustellet » / « Anim La Gare »

Tél. 04 90 76 84 38 (standard)

Sophie FOUGEROUSE



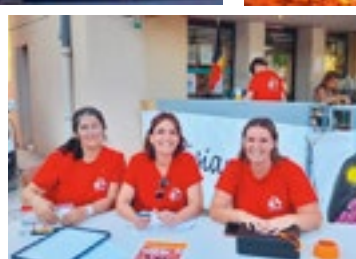
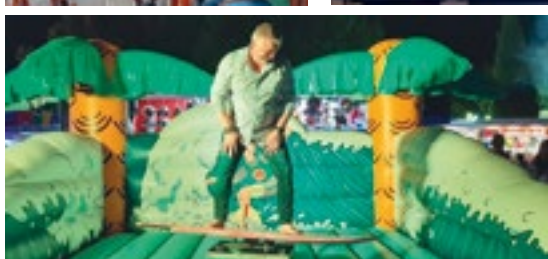
Comité Festivités

» Les festivités passées et à venir

Retour en image sur les festivités 2022...



Fête Votive



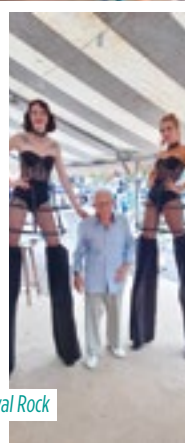
Fête des Belges



Festines



Festival Rock



Karaoke



...et celles à venir :

• « Soirée Vin Nouveau »
Le vendredi 18 novembre
À partir de 19 heures à la salle des fêtes
Dégustation & petite collation offertes

• Télérthon
Le week-end du 3 & 4 décembre
Tournoi de cartes, randonnée et tombola
avec le foyer rural de Cabrières

• Fête de Noël le samedi 17 décembre
De 15 heures à 18 heures - Place de l'église
Animations pour les enfants, Cadeaux surprises, Calèche, ...
Petite restauration: Vin chaud, chocolat, crêpes, gâteaux, ...
Présence du Père Noël

Focus

Nos Cabriérois ont du talent !



« J'ai commencé le piano vers 7 ans, bercé par une arrière-grand-mère ainsi qu'une vieille tante pianiste dans les cinémas muets ainsi qu'à l'Alcazar il y a très longtemps. J'ai étudié en cours particuliers puis au conservatoire classique. Puis, j'ai fait plusieurs formations dans des écoles musicales pour professionnels tel que « Artist » (1994). J'ai eu la chance d'avoir été accepté par un maître de piano (très peu d'élèves, 2 ou 3, après Sélection) Monsieur Christian Mornet qui a fini ma formation en quelques années. J'ai ensuite été intermittent du spectacle en tant que pianiste de Jazz. Mon premier concert a été effectué lors de ma 18^e année. J'ai enregistré un

Album de compositions Jazz qui m'a permis de rencontrer Monsieur Adler (Jazz 6) et qui m'a permis d'écumer les salles de la France entière. Pour faire court, j'ai joué dans diverses formations, duo, quartet, trio, formation rythme and blues, funk, rock, etc... J'ai eu une formation de pianiste de Jazz me permettant de m'adapter à tous styles. J'ai récemment attaqué un second instrument, la basse, que je pratique en formation funk et rock. Je donne donc des cours de piano sur Cabrières à mon domicile à 25 € de l'heure, ainsi que des cours d'initiation à la basse. »

Les horaires sont à définir.
Musicalement

Renaud DONAT

Médiathèque Rendez-vous à Cabrières d'Avignon



ATELIER D'ÉCRITURE : JEUX D'ÉCRITURE

• Le samedi 19 novembre 2022 de 09h00 à 12h00

• Le samedi 17 décembre 2022 de 10h00 à 12h00

Ateliers d'écriture animés par Brigitte DUMESTE

Vous aimez jouer avec les mots, les phrases, les expressions où vous avez envie de savoir si cela vous plaît ?

Laissez-vous tenter par les ateliers d'écriture.

Brigitte Dumeste propose trois thématiques différentes : la découverte des jeux d'écriture, puis la création d'un synopsis et d'une scène dialoguée (en lien avec le festival Court, c'est court, du 25 au 27 novembre) et enfin un atelier spécial sur le solstice d'hiver.

Après plus de 20 ans de participation à des ateliers d'écriture, Brigitte DUMESTE souhaite désormais faire découvrir à d'autres le plaisir d'écrire et se lance dans l'aventure de l'animation d'ateliers. Elle suit parallèlement une formation diplômante à l'animation d'ateliers d'écriture à l'université d'Aix-Marseille.

Tout public à partir de 15 ans

Sur réservation / 04 90 76 76 50

Crédits photo : Pexels - Ylanite-koppens / B. Scott



SAMOURAIHATTO

• Le samedi 3 décembre 2022 de 10h00 à 12h00

Sylvette ARDOINO, ateliériste, plasticienne
Nous vous invitons à venir en famille plier et porter vos Samouraihatto du XXS au XXL. Pliage, découpage, coloriage de vos chapeaux de samouraï en prêt-à-porter.

L'atelier sera suivi d'un défilé de guerriers et de guerrières Samouraï dans la médiathèque.

Tout public à partir de 6 ans

Crédit photo : S. Ardoino





Un pôle médical à Cabrières d'Avignon

Entièrement porté par des financements privés, le futur pôle médical représente environ 1400 m² de surface utile (maison coté parking + pharmacie actuelle + extension).

La pharmacie va s'agrandir d'environ 500 m² afin de répondre à l'ensemble de nouvelles missions (vaccination, dépistages...), soit environ 700 m² de pharmacie. Le centre médical occupera l'ensemble de l'étage avec 10 cabinets + 4 cabinets dans la maison (coté parking), soit environ 700 m².

Pour l'heure; 6 généralistes, 1 ophtalmologue, 1 sage-femme, 1 gynécologue avec son interne, 1 endocrinologue, 1 urologue, 1 gastro-entérologue, 1 radiologue et les 2 infirmières de Cabrières. Une belle petite équipe pour démarrer et une véritable aubaine pour notre village à l'heure où la désertification médicale frappe de plein fouet de nombreuses communes.

Bravo et surtout merci à notre pharmacien le Dr Florent POISSONNIER grâce à qui tout cela est possible.

Nouveau commerce

Les Nonottes l'Atelier

Les Nonottes l'Atelier est une mercerie qui se veut moderne et créative, un espace convivial pour échanger et partager autour de l'univers du créatif.

Noémie y propose, en plus des articles de mercerie traditionnelle, toutes sortes d'articles tournant autour de la création manuelle et des loisirs créatifs. Adeptes du « surcyclage », Noémie a donc tout naturellement demandé à ce que sa boutique soit référencée en tant que point de collecte de textiles usagers en vue d'être transformés. Des ateliers et des cours de couture à thème seront également proposés.

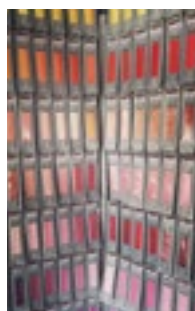
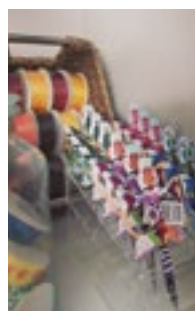
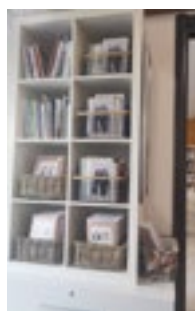
La boutique se situe au 132 route de Gordes à Coustellet-Cabrières d'Avignon.

Horaires : Mardi/ Mercredi/Jeudi de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 19 heures

Vendredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures

La boutique est ouverte le dimanche matin.

Retrouvez les Nonottes atelier sur Facebook et Instagram



**Focus**

» Nos Cabriérois ont du talent !

Vie Économique

29



Studio La Petite

» Conception d'intérieurs et d'extérieurs, décoration, édition de mobiliers

Le studio La Petite, fondé par Virginie Fournier est un studio de conception d'intérieurs pour particuliers et commerçants dans le Luberon et Paris. Virginie est également directrice de l'agence Beyond Design Global (www.bdesign-global.com) spécialisée en conception retail pour des maisons haut de gamme dans les secteurs de la Joaillerie & Horlogerie, Cosmétiques, spa (...) au niveau international.

Après avoir vécu dans de nombreux pays, en Afrique, aux Emirats Arabes Unis et plus récemment en Asie, à Singapour puis à Bangkok, Virginie, maman de 2 petites filles, a posé ses valises avec son mari dans sa région de cœur, le Luberon.

Bouillonnante d'idées et d'influences multiples grâce à ses expatriations ainsi qu'à ses 16 années d'expérience professionnelle en architecture commerciale au sein de maisons de luxe, Virginie apporte désormais ses connaissances pour le compte des particuliers pour leurs projets de rénovation de leurs biens en Provence.

Le studio La Petite, installé à Cabrières d'Avignon présente les avantages d'un studio à échelle humaine avec des services haut de gamme et la volonté de s'appuyer sur un réseau d'artisans locaux installés dans le village et les communes avoisinantes.

Email : vpetit@studio-la-petite.com

Site web : www.studio-la-petite.com

Insta : [studiolapetite_interiordesign](https://www.instagram.com/studiolapetite_interiordesign)

Tél. : 06 50 84 65 25

Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 heures à 18 heures, samedi matin de 9 heures à 12 heures.

Champs d'action du Studio : Architecture d'intérieur

- Décoration d'intérieur • Mobilier sur mesure
- Création d'objets

Appel d'offres & négociation : Retail • Scénographie

- Événementiel marque et produits
- Logo et signalétique



Boulangerie Lyse

» Dans une émission de M6 !



La boulangerie-pâtisserie « Lyse » est sélectionnée pour participer à la 10^e saison de « La meilleure boulangerie de France ».

Émilie et Julien Samson, le chef pâtissier Denis et toute l'équipe de la boulangerie vous invitent à les suivre avec 9 autres candidats de la région PACA dès le début de l'année prochaine sur l'émission de M6.

Notre commune sera également mise à l'honneur lors de la diffusion de l'émission puisqu'un reportage a été fait lors de l'enregistrement.

Tous nos vœux de réussite à toute l'équipe « Lyse » pour ce concours !

Yann GOUT

La Lisanne Horticulture

» Nouvelle ouverture de la pépinière

Venez nombreuses et nombreux à la nouvelle ouverture de La Lisanne Horticulture le 21 mars 2023.

Vous l'aurez peut-être remarqué, il y a du mouvement à la pépinière! Un changement de propriétaire a lieu actuellement pour vous permettre d'avoir à nouveau de belles couleurs florales sur vos balcons et dans vos jardins. Adrien et Lola vous accueilleront

avec de belles potées, des suspensions et pots de fleurs, mais aussi plants maraîchers, arbres et arbustes, plantes grasses, plantes vertes et rosiers. Vous aurez un large choix et varié de plants de fleurs. Issues du monde agricole, vous repartirez avec de nombreux petits conseils. Ils sont pressés de vous recevoir. **À très bientôt.**

Adrien KOCH



Café Dup's

» Bienvenue au café-restaurant !

Marine en cuisine et Caroline au service vous attendent au café-restaurant « Dup's » afin de découvrir leurs salades, tartes, plat du jour... le tout « Fait maison ! »

Vous pouvez « Petit-déjeuner et déjeuner » ainsi que vous faire plaisir lors d'un « Brunch » le dimanche matin.

• **Le café Dup's vous accueille du lundi au samedi de 8 heures à 18 heures et le dimanche de 9 heures à 14 heures (fermeture le mercredi et jeudi).**

• **Tél. : 09 83 78 74 90**

Yann GOUT

Sarah Beauty

» Salon de beauté

« Fraîchement arrivée dans le monde de l'entrepreneuriat en juillet 2021 après avoir été diplômée en 2015, je suis fière de représenter le métier d'esthéticienne en mon nom, un métier qui me passionne depuis toute petite.

Après plusieurs années d'expériences et de formations, je vous propose un panel de prestations comme : blanchiment dentaire, prothésiste onguulaire, épilation cire, épilation au fil, extension des cils, rehaussement teinture cils, maquillage, beauté des mains et des pieds.»

• **J'ai le plaisir de vous accueillir du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures au 287 route de Gordes à l'intérieur du Salon d'Ingrid.**

• **Les rendez-vous peuvent se faire directement sur mon Instagram : @sarahmbeauty84 ou au 06 25 65 81 17.**



Sarah MAUNOURI

SCoT • Loi ZAN

► Zéro Artificialisation Nette



Syndicat Mixte du SCoT
du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue

Consacré par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, le principe de « zéro artificialisation nette » vise à adapter les règles d'urbanisme existantes pour lutter plus efficacement contre l'étalement urbain.

Il prévoit pour cela une double échéance: diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols à l'horizon 2031 par rapport aux dix années précédant la loi et parvenir à atteindre le ZAN d'ici à 2050, avec un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation par tranches de 10 ans.

Cette trajectoire comporte plusieurs phases:

- Jusqu'au 22 octobre 2022: proposition par les conférences des SCoT pour la mise en œuvre du ZAN dans les SRADDET
- 2024: inscription dans les schémas de planification régionale
- 2026: intégration des objectifs des schémas régionaux dans les SCoT (Schéma de cohérence territoriale)
- 2027: déclinaison dans les PLU (Plan Local d'Urbanisme communal)

Des choix, des arbitrages et des priorités devront être clairement définis par les territoires (Communes et Intercommunalités) pour prioriser leurs projets et aider à répondre à plusieurs interrogations:

- Quels types d'espaces souhaite-t-on protéger en premier, et pourquoi?
- Quels projets risquent d'être réduits ou abandonnés pour respecter cette sobriété foncière?
- Comment réinvestir les centres-villes et traiter la rénovation urbaine?
- Comment répondre aux besoins des habitants (logement, travail, loisirs, consommation...) dans un cadre très contraint?

Cette loi Climat & Résilience va entraîner des réflexions de fond sur la manière de considérer le développement futur de nos communes ainsi que sur l'adaptation des populations à ces nouvelles exigences.

Syndicat Mixte du SCoT du bassin de vie • Cavaillon • Coustellet • L'Isle-sur-la-Sorgue



© Marcel GAILLY

Collecte des textiles

► Que faire de ses vêtements usagés ou dont vous êtes lassés?

Déposer des vêtements et chaussures usagés (mais propres, secs et reliés par paires pour les chaussures) dans ces bornes est un geste à la fois écologique et solidaire.

Une fois récupérés, les vêtements sont triés puis soit recyclés (en isolant, en revêtement de sol, en nouveau tissu, etc.), soit réutilisés. Cela permet de diminuer la consommation de ressources naturelles mais aussi de créer de nouvelles activités et donc des emplois.

Plus d'infos sur www.lafibredutri.fr

La collecte des textiles, actuellement réalisée par le prestataire Le Relais, présente des dysfonctionnements ne permettant pas de rendre un service acceptable aux administrés.

- Aussi, le nouveau prestataire Provence TLC va prendre la suite de cette prestation.
- Pour cela les colonnes blanches du Relais seront progressivement remplacées par les colonnes vertes de Provence TLC.
- Le déploiement sur notre commune est prévu normalement la première quinzaine de novembre 2022.

www.provencetlc.com



État Civil



2022 Cabrières d'Avignon Coustellet

Décès

- **Michèle IMBERT**
Épouse **GAILLARD**
le 04/02/2022
- **Gaston LIAUTAUD** le 16/02/2022
- **Rose WEINSTEIN**
Épouse **ROSIER** le 06/03/2022
- **Thérèse JEAN**
Épouse **BRIEULLE**
le 05/05/2022
- **Jean-Pierre LUIGI** le 09/05/2022
- **Francisca ESPINOSA GARRIDO**
Épouse **MARTINEZ LOPEZ**
le 17/05/2022
- **Anne-Claude CORNIL**
le 20/05/2022
- **Yves FRANCHIMONT**
le 31/05/2022
- **Fabien CHIRI** le 21/06/2022
- **Pierre ROCHE** le 01/07/2022

- **Suzanne IMBERT**
Épouse **NEDELEC** le 24/07/2022
- **Christiane CARPENTIER**
Épouse **KELLER** le 05/08/2022
- **Lucette DIET**
Épouse **JEAN** le 13/09/2022
- **Aymeric EVERARD** le 21/10/2022

Mon conseil municipal et moi-même adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées. Soyez assurés de tout notre soutien. *Le Maire*

Mariages

- **Priscilla DEPEYTE**
& **Remy FAVAS** le 04/06/2022
- **Marie-Eve DEBIEVE**
& **Benoit DELGADO** le 17/06/2022
- **Lucie MOINE**
& **François TRAMIER** le 06/08/2022
- **Laura PITAU**
& **Thibaut APPY** le 03/09/2022

Naissances

- **Adan FERENG** le 22/01/2022
- **Tom GAILLARD** le 10/02/2022
- **Anna MARTINEZ** le 11/05/2022
- **Charles PERCIE du SERT**
le 18/05/2022
- **Kynaï HERVELEU** le 16/07/2022
- **Orso BRES** le 17/08/2022
- **Lou DEPREZ** le 15/09/2022



Contacts

Mairie : 04 90 76 92 04

mairie@cabrieresdavignon.fr

Urbanisme et affaires sociales :

04 90 76 79 45

urbanisme@cabrieresdavignon.fr

Dépôt des dossiers :

les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et les jeudis de 14 h à 17 h.

Police rurale :

04 90 76 79 44

policerurale@cabrieresdavignon.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Fermé samedi et dimanche.

Permanences de l'architecte conseil

Hugues BERINCHY : l'architecte conseil vous aide aussi pour la rénovation thermique de votre logement.

Sur rendez-vous à prendre en Mairie.

Permanences du maire et de ses adjoints

Sur rendez-vous à prendre en Mairie.

Permanences du conseiller départemental

Christian MOUNIER : Pour toute demande de rendez-vous en Mairie de Cabrières ou en Mairie de Cheval Blanc, contacter son secrétariat au 04 90 16 10 49

Service encombrants (GRATUIT)

Tous les vendredis matin, 1 semaine sur 2, sur réservation au 04 90 76 92 04

Médiathèque

04 90 76 76 50

mediatheque.cabrieresdavignon@c-lmv.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : de 15 heures à 18 heures
Mercredi : de 14 heures à 18 heures
Vendredi : de 15 heures à 18 heures
Samedi : de 10 heures à 13 heures

Bureau de Poste

04 90 76 96 76

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9 h 15 à 11 h 45
Samedi : de 9 heures à 11 heures

Crèche de Coustellet

04 90 76 55 61

École de Coustellet

04 90 76 97 69

École du Village

04 90 04 65 31

Pour être régulièrement informé des événements de la commune, abonnez-vous aux Brèves de Cabrières d'Avignon sur le site de la Mairie : www.cabrieresdavignon.fr